



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr
cgt.cleon@renault.com
fax: 01 76 86 78 40

**Compte rendu de CE
Précarité, JCC et
résultats commerciaux**

Mardi 4 novembre 2014

Compte rendu de CE du 29 octobre 2014

Intérimaires et précarité à Cléon

578 intérimaires travaillaient à Cléon au 23 octobre.

Question posée en CE:

Donnez-nous pour septembre les raisons du surcroît d'activité, par département, justifiant le recours à de l'intérim? Y a-t-il un plan d'action qui permettrait de limiter le recours à ces formes de contrat de travail?

La direction ne peut pas répondre à cette question et formulera une réponse pour le prochain CE !!!

Commentaire CGT:

La direction peut avoir recours à de l'intérim dans deux cas: en cas de surcroît temporaire d'activité ou pour remplacement d'absent. 2/3 des intérimaires présents à Cléon le sont pour surcroît d'activité.

- A Cléon, où est le surcroît temporaire d'activité?

Dans certains secteurs, nous trouvons plus de 70% d'intérimaires, sur des postes: **sans eux plus rien ne tourne.**

- Au R9M, plus de 70% d'intérimaires !!!

- A la fonderie, 75% des machines à couler sont conduites par des intérimaires. Pour rappel, sur ces machines, sur lesquelles il y a déjà eu des accidents graves, les intérimaires doivent recevoir une formation spécifique renforcée, ce qui n'est pas le cas!!

Les intérimaires n'y sont pour rien, mais, cet état de fait, conjugué à l'état des machines, met en évidence les difficultés rencontrées par la fonderie pour fournir les pièces en quantité et qualité.

La direction est bien incapable de justifier le niveau d'intérim actuel à Cléon, et pour cause, il est injustifiable!!

Il faut embaucher, rapidement, la situation n'est pas tenable!

(Voir graphique des effectifs en dernière page)

La CGT étudie toutes les possibilités afin de remédier à cette situation.

Question posée à Carlos Gohsn le 6 octobre 2014 sur les embauches:

Cela va-t-il se traduire par des embauches?

Oui. Nous sommes sur une bonne tendance. Nous redémarrons et nous commençons par recruter des intérimaires. A terme, nous souhaitons transformer un certain nombre de ces postes en CDI. Mais c'est le patron de l'usine qui décidera. Lui seul peut dire quand il aura une production assez stable pour augmenter ses effectifs

Des embauches d'ici 2016? Revenons sur l'accord de compétitivité: il pourrait y avoir 700 embauches d'ici 2016 sur le groupe, si il y a bien 8260 suppressions d'emplois!!!

700 emplois peut-être créés sur le groupe, après en avoir supprimé 8 260!!!

Dans quelles conditions? avec quel contrat?.. A suivre...

JCC: à n'y rien comprendre!

Le 23 octobre la direction convoquait un CE Extra pour annoncer des JCC sur l'ensemble de l'usine, jusqu'à 23 jours dans certains secteurs.

- La direction a à nouveau informé et consulté le CE le 29 octobre sur les JCC, pour annoncer, dans une explication confuse, la suppression de JCC dans beaucoup de secteurs!!!

Tous les JCC ont été annulés à la fonderie!!

C'est incompréhensible, que s'est-il passé en une semaine?

La direction répond que la demande est plus forte que prévue.

Nous sommes dans une gestion «à la petite semaine», la situation peut évoluer encore, en cas de besoin, la direction informera et consultera à nouveau le CE.

Quoi qu'il en soit, la CGT demande à la direction de prendre les mesures nécessaires, pas question d'accepter un «éventuel chômage technique» sur certains secteurs, pas question d'accepter la double peine.

Où est la réalité?

Hausse brutale des demandes , en une semaine?

Volonté de baisser les stocks pour privilégier le FREE CASH FLOW?

Quoi qu'il en soit, les salariés ont perdu 21 jours de JCC pour les équipes et 17 jours pour les nuits, aujourd'hui ces jours manquent.

Après avoir volé 21 et 17 jours de JCC, la direction va-t-elle faire perdre de l'argent aux salariés en imposant du chômage technique? Ou est-ce simplement un moyen de «mettre la pression» et propager la sinistrose ?

A suivre...

Marque Renault, septembre 2014:

En septembre, dans un marché VP en progression de 6.3%, la part de marché de Renault s'établit à 22%. Renault est la marque la plus vendue aux clients particuliers avec 21% de part de marché.

Clio est, pour le 8ème mois consécutif, le véhicule le plus vendu en France. Elle représente à elle seule 6% du marché automobile Français.

En septembre, dans un marché en forte hausse la part de marché de Renault VU est de 37.9%, en progression de 0.8 point, soit la meilleure performance depuis 8 ans.

Marque DACIA.

En septembre, les volumes VP de DACIA progressent de 34.1% une hausse due au succès continu de Sandéro.

Déclaration de Philippe Bruno, Directeur commercial France:

«Renault et Dacia enregistrent en septembre de solides résultats commerciaux sur le marché Français, en VP comme en VU, Nouvelle Twingo et nouveau trafic reçoivent partout un excellent accueil. Ce sont de vrais nouveaux atouts qui vont soutenir durablement notre performance commerciale».

Tout va bien, les ventes en France se portent bien et, visiblement, c'est durable... à comparer avec les annonces de la direction, JCC, précarité.....

Résultats commerciaux monde: cumul à fin septembre.

France: +8%.	Avec 432 269 véhicules vendus.
Europe (hors France): +19.8%.	Avec 662 201 véhicules vendus.
Europe: +14.9%.	Avec 1 094 470 véhicules vendus.
Euromed: -14.9%.	Avec 224 796 véhicules vendus.
Amériques: -9.1%.	Avec 307 765 véhicules vendus.
Asie Pacific: +29.8%.	Avec 86 869 véhicules vendus.
Eurasie: -10%.	Avec 265 490 véhicules vendus.

Les chiffres de ventes sont très supérieurs en Europe et de plus «en progression constante».

L'accord de compétitivité a été mis en place pour, **«compenser la baisse durable des ventes en France et en Europe»**, c'est en tout cas ce qu'annonçait la direction. **Ce n'est plus le cas, les vente sont en fortes progression depuis près d'un an en France et en Europe: la direction va-t-elle faire marche arrière?**

CICE: Crédit Impôt Compétitivité Emploi. A quoi servent nos impôts?

Le groupe Renault a touché 35 millions d'euros au titre du CICE.
Pour Cléon, pour l'année 2013, l'enveloppe s'élève à 3.838 millions d'euros.

2.046 millions d'euros pour la main d'oeuvre directe et 1.792 millions d'euros pour la main d'oeuvre de structure.

Le CE doit connaître les sommes et leur affectation, en vérifier l'usage et peser pour qu'elles profitent à l'emploi, à la formation et à l'investissement.

La direction, pour, l'instant, refuse de présenter aux élus l'utilisation qui a été faite de cette somme. (Payée avec nos impôts).

Dans Crédit Impôt Compétitivité Emploi, il y a **Emploi**.

Et là, rien ne va plus, non seulement il n'y a pas de création d'emplois, mais la baisse est constante (Voir graphique).

